

Québec français

L'institution orthographe

Jean-Guy Milot

Le conte de Menaud
Numéro 17, février 1975

URI : id.erudit.org/iderudit/56856ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Milot, J. (1975). L'institution orthographe. *Québec français*, (17), 34-35.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1975

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

CONCLUSIONS

Les conséquences de cette recherche nous apparaissent de première importance. Les résultats remettent en cause et/ou soulèvent plusieurs questions concernant la relation entre l'éducation psychomotrice et les apprentissages scolaires.

1. Ils nous incitent à la plus grande prudence quand il s'agit de généraliser, au niveau des enfants normaux, les résultats des recherches antérieures faites en psychomotricité sur des enfants dits «inadaptés» ou en classe de récupération. Si ces expériences ont démontré qu'un échec en lecture, orthographe et calcul était pratiquement toujours imputable à un déficit de la psychomotricité, notre recherche indique qu'il n'est pas assuré qu'un développement psychomoteur supérieur à la moyenne chez un enfant dit «normal» favorisera un meilleur rendement au niveau intellectuel ou académique.

2. Peut-on en conclure que l'éducation psychomotrice n'a pas d'effet positif significatif sur les apprentissages scolaires? L'étendue de notre recherche ne nous permet pas de prendre une position aussi catégorique. Il est fort possible, en effet, que l'enseignement de la 1^{ère} année scolaire fasse davantage appel à la mémorisation et à la verbalisation et que l'effet du développement psychomoteur se fasse sentir plus tard. Il serait sans doute intéressant de tester à nouveau ces mêmes enfants au niveau de la quatrième année de classe. Il se pourrait également qu'un certain seuil de développement psychomoteur étant atteint, l'effet de l'éducation psychomotrice ne se fasse plus sentir sur les apprentissages scolaires.

3. Il y aurait lieu de se demander, par ailleurs, si les recherches faites chez des enfants inadaptés ou perturbés démontrent vraiment l'effet de l'éducation psychomotrice. L'intérêt et l'attention portés à ces enfants, de même qu'un certain niveau de sécurité créé auprès des parents ont peut-être joué un rôle déterminant sur les apprentissages. Si, dans ces recherches, l'éducation psychomotrice était remplacée par une autre activité tout en conservant le même contexte psychosociologique, n'obtiendrait-on pas les mêmes effets sur les apprentissages?

Léonce Bouchard, psychologue,
Polyvalente Samuel de Champlain,
Giffard.

L'INSTITUTION ORTHOGRAPHE*

à quoi sert l'orthographe?

à quoi sert son enseignement?

Kontre l'ampiristhme tra dit zionnel

À quel âge un enfant peut-il écrire correctement chacun des mots suivants: chrysanthème, effrayer, renseigner, chauffage, genou, etc.?

Seriez-vous étonné d'apprendre que chacun de ces mots pourrait être placé sur une échelle d'âge correspondant à la maturité de l'enfant, et qu'aucune stratégie pédagogique ne réussirait à faire maîtriser l'orthographe, par exemple, du mot *chrysanthème*, avant un âge donné? Imaginez l'utilité d'un programme qui vous révélerait non seulement le degré de difficulté des mots mais aussi leur fréquence d'utilisation en fonction de l'âge des enfants!

Ce qui vient d'être dit décrit bien imparfaitement l'approche scientifique qu'il faut avoir face à l'orthographe et qui, selon les conclusions de Jean Guion, serait un premier pas sérieux vers la solution de l'orthographe. En effet, le jour où les linguistes se pencheront par exemple sur le phénomène de l'accord pour dégager sa raison d'être dans l'efficacité de la communication, il sera alors possible de trouver des stratégies qui nous permettront de mieux enseigner aux enfants¹.

Comme cette analyse scientifique est à peine amorcée, il est permis de mettre en doute toutes les raisons qu'on lance en l'air pour expliquer la faiblesse des enfants en orthographe.

Comme cette analyse scientifique est à peine amorcée, il est également permis de mettre en doute les différentes méthodes que l'école a utilisées pour enseigner l'orthographe. Ces méthodes ont été imaginées avec le gros bon sens et si elles ont été

successivement abandonnées, c'est justement parce qu'elles se révélaient inefficaces.

Voici quelques exemples de ces méthodes empiriques relevées par Jean Guion:

- *la cacographie*, particulièrement à la mode vers 1820, qui consistait à proposer aux élèves un texte «bourré» d'incorrections: l'élève devait corriger...
- *la copie de texte*, qui consistait à faire copier un texte jusqu'à ce que l'élève le redonne de mémoire et sans erreurs...
- *la dictée épelée*, qui consistait à dicter un texte dont un élève faisait l'épellation au fur et à mesure que la classe l'écrivait...
- *la dictée-questionnaire*, qui consistait à dicter un texte et à poser une série de questions portant sur la grammaire...
- *la dictée* qu'on pourrait qualifier de «sadique», qui consistait à dicter un texte dans lequel s'accumulaient les difficultés et les exceptions...
- *les exercices à trous* comme on les connaît encore dans les «cahiers d'exercices».

L'abandon successif de ces méthodes nous empêche de louer l'âge de l'orthographe ou le bon vieux temps: en effet, toutes ces méthodes n'ont pas résolu le problème de l'orthographe chez les élèves.

Quant aux grammaires, Guion reprend ce qu'on peut lire un peu partout aujourd'hui: «Les règles? Elles sont empiriques, fruit de l'imagination et de l'astuce des grammairiens et des pédagogues. Elles ne résistent pas à une analyse sérieuse». Nous recommandons au lecteur de lire le procès objectif des grammaires dans l'excellent ouvrage d'Eddy Roulet, *Théories grammaticales, descriptions et enseignement des langues*, (Nathan).²

* Jean Guion, *L'institution orthographe*, Le Centurion, coll. Paidoguides, 1974.

La krize de l'or tôt grafe

«Oui, mais c'est effrayant! Les enfants ne savent plus écrire! C'est pire que jamais!» Qui n'a pas entendu ce cri d'alarme? Y a-t-il une crise de l'orthographe?

Là-dessus, Jean Guion n'hésite pas: la crise de l'orthographe est un mythe. Pour qu'il y ait crise, explique l'auteur, il faut que ce soit un phénomène dont on n'a jamais parlé avant ces dernières années. Chose étonnante, les documents révèlent qu'on parle de «crise de l'orthographe» depuis le début du siècle! En 1911 les professeurs et les parents ont pu se procurer une plaquette intitulée: «Le péril de la syntaxe et la crise de l'orthographe!»

Pour qu'il y ait «crise de l'orthographe», explique encore l'auteur, cela suppose que les enfants d'aujourd'hui ont, en orthographe, un rendement inférieur à ceux qui les ont précédés. En s'appuyant sur des résultats de dictées s'échelonnant de 1914 à 1971, l'auteur peut affirmer que «le niveau (en orthographe) des enfants de 1914 n'est pas significativement meilleur ni plus mauvais que celui des enfants de 1918, de 1938 ou de 1971». Le corollaire de cette conclusion est celui-ci: c'est l'école qui, pendant 60 ans, n'a pas pu améliorer ses méthodes! Les enfants ont toujours le même comportement!

Et o Quai Bec, la krize

Force nous est de constater que les méthodes furent empiriques et le sont encore, et que leur efficacité a toujours été douteuse. Il est amusant de voir qu'au beau pays du Québec, on a actuellement tendance à «accuser» le programme-cadre de tous les maux d'Israël et plus particulièrement des faiblesses des enfants en orthographe. On entend dire: «Voyez, les professeurs des Cégep se plaignent de l'orthographe: ils n'ont jamais vu cela! Le programme-cadre y est pour quelque chose». Et les mêmes personnes vont vous dire deux minutes plus tard que le même programme-cadre n'est pas encore implanté. Là-dessus, je ne les contredirai pas mais je leur ferai remarquer que, les cégépiens actuels n'ayant vraiment pas connu le programme-cadre, on ne peut «accuser» le même programme de leurs faiblesses en orthographe! (C'est vraiment la fable du loup et de l'agneau).

Et à ceux qui vanteront les bonnes vieilles méthodes d'autrefois, je leur demanderai de m'expliquer pourquoi, avant que les cégéps n'existent, l'École des Hautes Études Commerciales obligeait tous ses étudiants de première année à s'inscrire à un cours de français écrit, et que le succès à ce cours était une condition sine qua non pour passer en deuxième, quel que soit le succès dans les autres disciplines?

Si les bonnes vieilles méthodes sont aussi efficaces qu'on veut bien nous le faire croire, il faudrait m'expliquer comment il se fait que ceux qui les appliquent encore (et ils sont nombreux) se plaignent autant de l'orthographe des élèves que ceux qui disent ne plus les appliquer.

La crise de l'orthographe au Québec est un mythe.

S'est un omme cultiver: il ékri san fote!

Jean Guion situe bien la faiblesse de l'école quand il écrit: «... jamais l'école n'a compris les fonctions linguistiques de l'orthographe (...) l'école consacre des milliers d'heures d'enseignement à faire de l'orthographe, sans chercher à lui faire remplir la fonction qui est sienne, fondamentalement, dans le cadre de la communication écrite». Nous l'avons dit plus haut, c'est faute d'une étude objective du phénomène en tant qu'appartenant à un système de communication qu'on a maintenu des méthodes empiriques et inefficaces. Et pourtant, pour maintenir cet enseignement, il fallait le justifier, le motiver, lui donner une raison d'être... À quoi sert l'enseignement de l'orthographe? À quoi a servi l'enseignement de l'orthographe?

C'est ici que les propos de Jean Guion deviennent extrêmement intéressants.

Le fait que l'école ait maintenu (et maintienne encore) l'enseignement de l'orthographe, sans avoir pu la justifier en tant que phénomène linguistique, s'explique uniquement par l'institutionnalisation de l'orthographe. L'orthographe est devenue une institution en soi! La première conséquence est qu'on justifie alors l'orthographe par des considérations sociales, psychologiques, morales... En voici quelques-unes:

- Ne pas faire respecter l'orthographe, c'est cultiver l'insouciance et l'inattention.
- «Rien ne révèle un homme inculte comme une faute d'orthographe».
- L'orthographe forme la conscience étymologique des enfants.

L'école a toujours présenté l'enseignement de l'orthographe «comme une nécessité, soit qu'il s'agisse de soumettre l'enfant à une norme au nom d'une certaine idée de la culture, soit qu'il s'agisse de le préparer à s'intégrer à une société qui sanctionne l'échec en orthographe. Il en résulte, écrit Jean Guion, que l'objectif sera d'apprendre à l'enfant le respect d'une norme, la correction, «une sorte de politesse» suivant le mot d'Alain. *Il s'agit bien d'une enculturation*». (p. 48) «L'objectif visé est la soumission à une culture qui repose sur le travail et sur l'obéissance». (p. 55).

Cet objectif d'enculturation ou de soumission a sa face répressive: celui qui ne se soumet pas sera puni parce qu'il n'aura pas accès à certains domaines. *L'orthographe devient une mécanique de sélection*³. Tous ces propos s'éclairent quand on reconnaît que notre société repose sur une conception «élitiste» de l'homme.

Les conséquences pédagogiques sont grandes. Si l'adulte peut ressentir la pression sociale quant à l'orthographe, il n'en est pas de même pour un enfant qui fréquente l'école. Être cultivé et se ménager des chances d'un bon emploi, cela le laisse bien

indifférent. C'est là un point de vue d'adulte qu'un enfant ne partage pas. Et pourtant, même si on pose à grand cri le principe que «la motivation profonde est une première condition d'apprentissage, on s'étonne que les enfants ne soient pas intéressés à maîtriser l'orthographe!»

Alors on recourt aux méthodes du «par cœur» ou du «stimulus-réponse», en oubliant que la permanence des acquisitions faites par ces méthodes ne se décrit qu'en termes de jours ou de semaines. Et on s'étonne que ce soit toujours à recommencer!

Peu thon en saigner l'or tôt grafe?

Jean Guion affirme qu'on améliore l'enseignement de l'orthographe dans la mesure où les recherches scientifiques en pédagogie nous éclaireront sur le rôle de l'orthographe dans la langue écrite. Mais en attendant?

En attendant, Jean Guion propose qu'on respecte au moins certains principes pédagogiques suffisamment fondés pour mieux enseigner l'orthographe. Voici en résumé ce qu'il propose:

- Partir de la langue écrite des enfants et non des catégories grammaticales, chercher une explication des incorrections autre que l'ignorance des règles ou le manque d'attention.
- Savoir que certaines difficultés ne pourront jamais être surmontées avant que l'enfant ait une certaine maturité.
- Écarter les techniques qui ne sont en définitive que du conditionnement, favoriser les techniques qui permettent une action intelligente de la part de l'enfant.
- Développer le sens de l'observation, les possibilités de réflexion et son pouvoir d'inférence.

Et le mot de la fin:

«Le problème n'est pas d'apprendre à écrire sans faute, mais de découvrir le goût de communiquer par écrit, et d'avoir les moyens de le faire». (p. 172)

Jean-Guy Milot
Coordonnateur de l'enseignement
du français au secondaire

1. Quant au phénomène de l'accord à l'écrit, Guion trace déjà une hypothèse intéressante: les accords (des redondances) «récupèrent» certains renseignements qu'on perd en passant de l'oral à l'écrit; les accords serviraient alors à faciliter la lecture. Si l'hypothèse est vraie, ce n'est pas dans l'apprentissage du savoir écrire qu'il faudrait exploiter les accords, mais dans l'apprentissage du savoir lire!

2. Ou encore l'article «Les contes de ma grammaire l'oie» paru dans la revue *Québec français*, Juin 1974.

3. Nous invitons le lecteur à lire l'article de Roland Berger «La langue dite maternelle, pourquoi l'enseigner» dans cette même revue, particulièrement les parties titrées «Individuation et...» et «Intégration et...»